

Conditions Générales de Vente de la société PALETTES CALADE SERVICES

1. Préambule

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre la société PALETTES CALADE SERVICES, dont le siège social est situé à 188 rue des Prairies, 69400 Arnas, immatriculée au RCS de VILLEFRANCHE-TARARE sous le numéro 440 915 114 ci-après dénommée PALETTES CALADE SERVICES, et toute personne morale souhaitant procéder à un achat.

2. Objet

Les présentes CGV ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente de palettes par le Vendeur la société « PALETTES CALADE SERVICES » à l'Acheteur « le client ».

3. Acceptation des conditions

L'Acheteur reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV et déclare les accepter sans réserve avant de passer commande.

De ce fait, l'Acheteur renonce à se prévaloir de tout autre document.

Ces CGV peuvent faire l'objet d'une modification ultérieure, la version applicable à la commande de l'Acheteur est celle en vigueur au jour de la passation de la commande.

Dans le cas où des conditions particulières seraient négociées préalablement avec l'Acheteur, celles-ci prévaudront sur les présentes CGV.

4. Produits

Les produits proposés à la vente sont ceux qui figurent sur le site internet du Vendeur, et sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible. Toutefois, si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité du Vendeur ne pourrait être engagée.

5. Commandes

Les commandes peuvent être passées par écrit, téléphone, courriel du Vendeur. Toute commande vaut acceptation des prix et descriptions des produits disponibles à la vente. Le Vendeur accusera réception de la commande par tout moyen approprié (courriel, etc.).

Aucune annulation de la commande ne sera acceptée après validation de la commande par l'Acheteur.

6. Tarifs

Les prix des produits sont indiqués en euros, hors taxes (HT).

La part TVA sera due en sus, au taux en vigueur au jour du paiement.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant entendu que le prix figurant sur le devis, le jour de la commande sera le seul applicable à l'Acheteur. Les prix comprennent les frais de transport, et sont indiqués avant la validation de la commande.

7. Conditions de paiement

Le paiement des commandes s'effectue :

- soit par virement bancaire ;
- soit par chèque ;

Les paiements seront effectués aux conditions convenues entre le Vendeur et l'Acheteur lors de la commande.

Le prix est payable selon les délais convenus entre le Vendeur et l'Acheteur, stipulés sur le devis et la facture.

Toute demande de règlement fera l'objet, au préalable, d'une facture.

En cas de défaut de paiement, les intérêts de retard seront calculés de la manière suivante : Taux de refinancement pratiqué par la Banque Centrale Européenne (BCE) majoré de 10 points X montant TTC de la facture ».

Ces pénalités de retard seront automatiquement et de plein droit acquises au Vendeur, sans qu'une mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En outre, une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera demandée à l'Acheteur par facture impayée.

Sur productions de justificatifs, le Vendeur pourra réclamer des frais complémentaires à la somme précédemment citée.

Pour tout impayé, le Vendeur se réserve le droit de refuser à l'Acheteur toute nouvelle commande.

8. Le transfert de propriété.

Le Vendeur demeure propriétaire des produits vendus jusqu'au complet paiement du prix par le Client. Ce droit de réserve de propriété permettra alors au Vendeur de revendiquer les produits vendus et impayés. Le Client s'interdit, jusqu'au paiement complet de la commande, de vendre ou louer les produits achetés. Toutefois, le transfert des risques (perte et détérioration du produit) interviendra dès la remise des produits au transporteur. En conséquence, le Client est tenu d'assurer les produits commandés jusqu'au complet paiement du prix et à fournir tout justificatif au Vendeur.

9. Livraison

Les livraisons sont faites à l'adresse indiquée par l'Acheteur lors de la commande.

Il est de la responsabilité de l'Acheteur de communiquer au Vendeur ses coordonnées précises ainsi que toute indication utile à la bonne livraison de la commande. En cas de transmission d'informations erronées entraînant des frais complémentaires pour le Vendeur, ceux-ci seront à la charge de l'Acheteur.

La livraison interviendra conformément au délai convenu entre les Parties et dans un délai maximum d'un mois à compter de la réception de la commande signée par l'Acheteur et du versement de l'acompte.

Le délai maximal de livraison étant un délai indicatif, la responsabilité du Vendeur ne saura être engagée.

Les produits voyagent aux risques et périls du Client. Au moment de la livraison, l'Acheteur devra immédiatement et expressément émettre des réserves relatives aux défauts constatés.

En cas de livraison par transporteur, toute réserve devra être émise dans un délai maximal de 72 heures en cas d'avaries sur la livraison (Article L. 133-3 du Code de commerce). A défaut, la responsabilité du transporteur ne pourra plus être engagée

10. Garantie

Les produits vendus bénéficient de la garantie légale de conformité et de la garantie contre les vices cachés, prévues par les articles 1641 et suivant du Code civil.

1. Vices cachés (Articles 1641 et suivants du Code civil)

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'Acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Le vendeur n'est pas tenu des vices apparents.

L'Acheteur dispose d'un délai de deux ans à compter de la découverte du vice pour se prévaloir de cette garantie.

En cas de mauvaise utilisation ou de négligence de la part de l'Acheteur, la garantie est exclue.

Il en est de même en cas d'usure du bien ou de force majeure.

En cas d'application de la garantie légale des vices cachés, l'Acheteur pourra rendre la chose et se faire restituer le prix, ou garder la chose et se faire rendre une partie du prix.

Cette garantie n'est pas applicable à l'égard de l'Acheteur professionnel de même spécialité que le vendeur.

2. Défauts de conformité

Le Vendeur garantit tout défaut de conformité qui lui serait signalé par écrit par l'Acheteur sous un délai maximal de 48 heures.

Dans l'hypothèse où le défaut de conformité serait prouvé par l'Acheteur et reconnu par le Vendeur, ce dernier s'engage à remplacer ou réparer le produit.

En cas de non-conformité d'un produit vendu, il pourra être retourné au Vendeur qui le reprendra, l'échangera ou le remboursera.

La responsabilité du Vendeur ne pourra être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée de sa part et est limitée aux dommages directs, certains, réels et établis subis par l'Acheteur, à l'exclusion de tout préjudice indirect de quelque nature que ce soit.

Au cas où la responsabilité du Vendeur serait retenue, les Parties conviennent expressément que, toute somme confondue, le Vendeur ne peut être tenu de payer un montant supérieur au prix de la commande.

11. Propriété intellectuelle

Tous les éléments du site internet du Vendeur sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive du Vendeur.

Personne n'est autorisée à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores.

12. Données personnelles

Le Vendeur s'engage à préserver la confidentialité des informations fournies par l'Acheteur, qu'il serait amené à transmettre pour l'utilisation de certains services.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dans sa version en vigueur et au Règlement européen (RGPD) n° 2016/679 dit RGPD, l'Acheteur est informé qu'un traitement de données à caractère personnel peut avoir lieu dans le cadre de la relation commerciale.

Les données obtenues sont nécessaires pour l'exécution de la présente commande et collectées dans le respect des obligations issues de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 et du RGPD.

Ces données pourront être transmises aux autorités judiciaires, à l'administration fiscale, aux officiers ministériels dans le cadre de leurs missions.

Elles seront conservées pendant toute la durée de la relation contractuelle et pendant une durée maximale de 5 ans à compter de la fin de la relation contractuelle conformément à l'article 2224 du Code civil.

L'Acheteur est informé qu'il bénéficie d'un droit d'accès et de rectification de ses données à caractère personnel traitées, qu'il peut demander leur effacement, leur limitation et leur portabilité dans les conditions prévues aux articles 17, 18 et 20 du RGPD. Il peut également exercer son droit à opposition dans les conditions prévues à l'article 21.

Toute information le concernant est soumise aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978. À ce titre, l'Acheteur dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations le concernant.

Il peut en faire la demande à tout moment par courrier à l'adresse suivante : 188 rue des Prairies, 69400 Arnas.

Toute réclamation peut être portée auprès de la CNIL – Service des plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél. : 01.53.73.22.22 – www.cnil.fr

13. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises à la loi française.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

En cas de litige ou de réclamation, l'Acheteur s'adressera en priorité au Vendeur pour obtenir une solution amiable.

À défaut, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de VILLEFRANCHE – TARARE

Juillet 2025